

COMPRENDRE LA CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT

REF. FO ENV CHIM - 3 jours (20 heures)

Objectif(s) : Apporter des éclaircissements sur les origines et le devenir des composés et polluants ayant une influence sur l'environnement. Fournir des données fondamentales aux personnes intéressées par la chimie de l'environnement. Donner les informations nécessaires et indispensables aux chefs d'entreprise, aux cadres de l'industrie, ainsi qu'aux décideurs tels que les élus qui sont inévitablement confrontés aux problèmes liés à des substances chimiques présentes dans leur environnement. Pouvoir dialoguer avec des professionnels de l'environnement à l'issue du stage. Connaître les solutions et les moyens de lutte contre la pollution

Sessions en 2012 à Paris :
26-28 juin

Public :

Techniciens,
Ingénieurs, Cadres
et Responsables
industriels, Chefs
d'Entreprises, Elus,
collectivités locales
et territoriales

Prix :
850 € H.T.

Déjeuners :
58,50 € H.T.

- ◆ Introduction à la chimie de l'environnement
- ◆ La terre : sa constitution et les substances présentes dans l'environnement, les grands cycles biogéochimiques et leurs perturbations liées à l'activité humaine
- ◆ La protection et le droit de l'environnement
- ◆ Les substances chimiques et produits dangereux
Législation : transport, stockage et utilisation
- ◆ L'air, l'atmosphère et les problèmes atmosphériques
Ozone stratosphérique & ozone troposphérique, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, méthane, composés soufrés, aérosols, CFC, HFC, SMOG photochimique, vapeur d'eau, pluies acides, causes de l'amplification de l'effet de serre, évolution du réchauffement climatique
- ◆ L'eau : caractéristiques physico-chimiques : pH, acidité, alcalinité, conductivité, turbidité, gaz dissous, DCO, DBO, ions dissous, substances nutritives azotées ; cycle de l'eau, polluants de l'eau, pollutions spéciales, sels de métaux dissous
- ◆ Production d'eau potable et épuration des eaux usées
- ◆ Les eaux : leurs pollutions et la réglementation
- ◆ Les sols : notions de bases, les sites et sols pollués, les friches industrielles, les métaux lourds, les HAP, produits chlorés, pesticides, engrais, ...
- ◆ Les déchets : généralités, déchets ménagers, recyclage et valorisation, déchets industriels spéciaux.
Réglementation des déchets

ATOMER

Formation Continue - N° d'organisme de formation : 11 95 02 857 95
Tél. : +33 (0)1 39 84 15 87 - E-mail : contact@atomer.fr
13, rue de la Coque F-95410 GROSLAY